

**École Lambert-Closse
Conseil d'établissement 2017-2018**

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE N°: 04

DATE DE LA SÉANCE : 2018-02-07

HEURE: 19h03

PRÉSENCES:

	Initiales	Présent(e)	Absent(e)
Yves Blanchet - Parent d'élève et président	YB	X	
Jean-Marc Lambert - Parent d'élève	JML	X	
Mara Gloria - Parent d'élève	MG	X	
Emily Keenlyside - Parent d'élève	EK	X	
Marie-Noël da Silva – Parent d'élève	MNdS	X	
Yolaine Williams – Parent d'élève	YW	X	
Jasmine Legrand – Enseignante	JL	X	
Jean-Louis Stevenin – Enseignant	JLS	X	
France Boudreault - Technicienne du service de garde	FB	X	
Jean-François Gariépy - Responsable de la Relance des loisirs tout 9; Représentant de la communauté	JFG		X
Tourmaline Ren – Responsable de la Bibliothèque Mordecai Richler; Représentante de la communauté	TR		X
Luc Corbeil – Directeur de l'école	LC	X	

CALENDRIER DES SÉANCES 2017-2018 : Les séances du CÉ se tiennent généralement le mercredi

25 octobre ; 6 décembre ; 17 janvier ; 7 février ; 21 mars ; 11 avril ; 9 mai ; 6 juin.

<p>1. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 7 février 2018</p> <p>JML est secrétaire</p> <p>YB rappelle son courriel du 26 janvier portant sur les pratiques facilitant un bon fonctionnement de CÉ</p> <p>Ordre du jour adopté avec retrait du point 9, RDLT9</p> <p>Proposé par : FB Secondé par : JLS</p>	
<p>2 - Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2018</p> <p>Point 2.1 : Suivi au sujet des commerçants itinérants sur les abords de la petite cour de l'école. Un suivi doit être fait au prochain CÉ Il est prévu que JML aille présenter la résolution du CÉ à ce sujet lors du prochain Conseil d'arrondissement, soit lundi le 5 mars à 19h00. JML doit aussi contacter notre poste de police de quartier afin de les sensibiliser.</p> <p>Point 2.2 : Suivi au sujet de la ruelle verte au nord du stationnement de l'école. Il y aura une rencontre le 8 février à ce sujet entre les responsables de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, la direction de l'école (LC), YB représentants du CÉ et EK représentants du CÉ et du comité vert.</p> <p>Point 2.4 : YB a déposé le lundi 5 février au Conseil d'arrondissement du Plateau Mont-Royal la résolution du CÉ adoptées lors de la séance du CÉ le 17 janvier 2018, concernant la sécurité autour de l'école pendant les opérations de déneigement.</p> <p>Point 3 : Bibliothèque. Aucune classe de Lambert-Closse n'a démontré d'intérêt à participer au projet de création de jeux de Momenta.</p> <p>Point 5 : Une psychoéducatrice, Mme Véronique Chrétien, s'est ajoutée à l'équipe-école, ainsi qu'une technicienne en éducation spécialisée, Mme Marie-Ève Domingue et une orthophoniste, Mme Julie Lamalice. Tous les remplacements de longues durées des enseignants ont été comblés.</p> <p>Point 8 : Conférence sur l'intimidation - L'organisme La Maison Buissonnière offre gratuitement des conférences portant sur des sujets relatifs à la famille, enfants, parents, etc. Le CÉ recommande de les contacter afin de voir ce qu'ils peuvent offrir comme formation sur les thèmes suivants : intimidation, anxiété, aide aux devoirs, utilisation des appareils électroniques, régulation des émotions.</p> <p>Point 11 : Classe verte des finissants de 6^e année – 20 élèves sur 23 prévoient y participer. Les parents ont été avisés que cette activité est entièrement sous la responsabilité des parents. L'école Lambert-Closse n'est pas responsable de cette activité.</p> <p>Proposé par : EK Secondé par : MNdS</p>	<p>JML</p> <p>LC YB</p> <p>YB</p> <p>YB</p>
<p>3 - Inscriptions et réinscriptions 2018-2019</p> <p>La CSDM a initié cette année un nouvel outil web Mosaïk pour gérer les inscriptions. Le taux d'utilisation de cet outil pour Lambert-Closse est de 75% jusqu'à maintenant, alors que pour le reste de la CSDM le taux est de 52%. L'école Lambert-Closse a envoyé une lettre aux parents n'ayant pas encore inscrit leur enfant via Mosaïk. Les parents ont jusqu'à la fin de la semaine pour y répondre. Ces réponses sont importantes et permettent à la direction de l'école de prévoir les effectifs et les besoins pour la prochaine année scolaire.</p> <p>7 élèves sont inscrits présentement en maternelle 4 ans et 62 en maternelle 5 ans. Ces nombres seront révisés au mois de mai.</p> <p>La gestion des inscriptions des classes TSA est chapeautée par une autre entité que l'école.</p>	

4- Approbation d'éducation à la sexualité

Deux séances d'éducation à la sexualité seront offertes dès cette année à la 5^e et 6^e année.
Le CÉ ne s'objecte pas à ce que deux séances d'éducation à la sexualité soient offertes à la 5^e et 6^e.année scolaire.

Une version adaptée par niveau sera offerte l'année prochaine du préscolaire jusqu'à la 6^e année. Le cours sera obligatoire pour tous et enseigné par les enseignants titulaires. Le matériel est prêt et il reste à former les enseignants. Cependant, dû au manque de remplaçants, la CSDM est dans l'obligation temporaire de reporter les formations.

Le ministère de l'Éducation demande que le programme d'éducation à la sexualité soit approuvé par le Conseil d'établissement de chaque école. La nature et les détails de cette approbation ne sont pas encore connus. YB demande aux membres du CÉ de consulter le site WEB du ministère de l'Éducation portant sur l'éducation à la sexualité. MndS nous transmet ce lien :

<http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/education-a-la-sexualite/>

5 - Approbation de reddition de comptes : mesures spéciales pour les professionnels

LC nous informe que le ministère de l'Éducation a créé l'année dernière un fonds dédié à l'embauche de professionnels répondant aux besoins de l'école. Lambert-Closse a embauché une éducatrice spécialisée et une orthophoniste en 1^{ere} année. La mesure devrait être reconduite pendant 5 ans et être cumulative. De nouveaux professionnels pourront donc s'ajouter chaque année.

Le ministère demande une résolution du CÉ démontrant que l'argent a bien été affecté à l'embauche de spécialistes au sein de l'école.

Le Conseil d'Établissement confirme que les sommes ont été allouées à l'embauche de professionnels correspondant aux objectifs du programme « Mesures spéciales pour les professionnels », volets « Coup de pouce » et « Partir du bon pied ». Adopté à l'unanimité.

6 - Budget de l'école et budget du CÉ

LC demande aux membres du CÉ de lire le budget d'ici la prochaine séance du CÉ et propose de répondre aux questions par courriel ou à la prochaine séance. D'autres budgets seront présentés en avril et en juin pour adoption. Les contributions des parents se retrouvent au fonds 4 et les sorties au fonds 9.

LC

MG explique le budget géré par le CÉ et annexé au PV. La prévision du surplus du budget du CÉ est d'environ 1950\$.

MG

Le bilan de la classe verte :

150 élèves prévoient participer à la classe verte. Huit élèves se sont ajoutés et un rabais de 1000\$ a été consenti à l'école par l'Auberge du petit bonheur. Les montants demandés au CÉ pour le premier et le deuxième cycle sont différents, ce qui soulève des questions d'équité. La question d'équité se pose aussi envers les élèves qui ne participent pas à la classe verte.

YB propose que le CÉ contribue 17,00\$ prévisionnel par élève à l'activité de classe verte du 1^{er} et 2^e cycle et qu'il prévoie une contribution pouvant aller jusqu'à 15,00\$ par élève pour les autres cycles. sur acceptation de projet de sortie. Ces sommes sont en sus des 25,00\$ de contribution volontaire des parents gérés par les enseignants.

Proposé par : FB; Secondé par : JLS

<p>7- Activités scolaires et sorties éducatives</p> <p>Les enseignants de maternelle ont déposé un plan de sorties à l'extérieur du quartier pour le reste de l'année scolaire démontrant des besoins de financement supplémentaire de 16,90\$ pour les 4 ans et de 23,15\$ pour les 5 ans.</p> <p>Le CÉ autorise une demande de 13,00\$ auprès des parents de chaque élève. Le CÉ va absorber 3,90\$ par élève de 4 ans et 10,15\$ par élève de 5 ans pour les sorties proposées par les enseignants de maternelle.</p> <p>La levée de fonds en vélo stationnaire de la 5^e année a rapporté environ 1500\$ qui seront remis à Opération Enfant Soleil. Bravo!</p> <p>L'activité récompense de fin d'étape, le 1^{er} mars, sera de la tire sur la neige dans la cour d'école.</p> <p>Le Bal des finissants des élèves de 6^e année aura lieu le vendredi 15 juin.</p> <p>Due à la tempête de verglas le mardi 23 janvier causant la fermeture de l'école, la journée pédagogique prévue le 22 juin sera une journée d'école.</p> <p>En cette semaine des enseignant(e)s, du 5 au 9 février 2018, le Conseil d'Établissement souhaite chaleureusement souligner son appréciation du travail des enseignant(e)s de l'École Lambert-Closse.</p>	
<p>8 - Service de garde</p> <p>Une lettre invitant les élèves de la 5^e année à la formation de Gardien averti sera bientôt diffusée. Cette formation n'est offerte qu'une année sur deux.</p> <p>La tempête de verglas causant la fermeture de l'école le mardi 23 janvier a été créditée aux parents</p> <p>Il y aura du changement dans l'équipe de travail, et les parents en seront avisés. Plus de détails à venir.</p> <p>L'inscription au SDG pour l'année prochaine se fera via le système Mosaik à la fin mars. La majeure partie des services du SDG seront accessibles en ligne à partir de septembre.</p> <p>Des portes vitrées offrant plus de visibilité ont été installées à l'entrée du SdeG. Tout le monde est content.</p> <p>Quatre parents se sont proposé de participer au comité d'usagers.</p>	
<p>9 – RDLT9</p> <p>Point retiré de l'ordre du jour.</p>	
<p>10 - Appel de projets du fonds dédié aux écoles publiques de quartier : Projet de bancs fleuris</p> <p>Présentation par YB et JML du programme du fonds dédié aux écoles publiques de quartier et du projet à Lambert-Closse : bancs fleuris.</p> <p>M. Corbeil signale son inquiétude quant aux graffitis et aux tags qui pourraient être faits sur les bancs fleuris.</p> <p>Le CÉ soutient le projet et la demande de fonds de 250\$, conditionnelle à l'acceptation du projet par l'arrondissement.</p>	JML
<p>11 - Dossier du Plan de lutte contre l'intimidation</p> <p>YB nous présente le plan de lutte contre l'intimidation mis à jour. Les corrections demandées à la dernière séance ne sont pas toutes intégrées. Les corrections sont notées et le document sera mis à jour et déposé sur le site Web de l'école.</p>	LC

<p>11 – OPP</p> <p>L'OPP prépare un potluck le vendredi 23 février 2018 à partir de 18h dans la salle poly, entrée sur la rue Bernard. Un permis d'alcool a été accordé. La salle est réservée jusqu'à 22h00.</p> <p>Venez partager en grand nombre soupe, chili, couscous, tourtières, biscuits et gâteaux!</p>	YB
<p>12 – Varia</p> <p>Aucun varia</p>	

Heure de levée de la séance : 22h00

Budget géré par le C.É. de l'École Lambert-Closse - Année scolaire 2017/18

Dernière mise à jour: 2018-03-18

par MG

Nombre d'élèves au recensement **341**

RECETTES

(A) Solde reporté de l'année précédente 68 050,00 \$

(B) Contributions volontaires des parents	Reçues	Potentiel	% Reçue	\$/enfant	
Montant de 25\$ pour les sorties pédagogiques	6 841,65 \$	8 525,00 \$	80,3%	20,06 \$	
Montant de 5\$ pour émulation en classe	1 365,90 \$	1 705,00 \$	80,1%	4,01 \$	
		10 230,00 \$	80,2%	24,07 \$	<u>8 207,55 \$</u>

(C) Activités organisées par l'OPP	Entrées	Sorties	Net	
Balloon	3 876,10 \$	-758,93 \$	3 117,17 \$	
Après-ski				
Salon du livre				
Activité vélo				
BBQ de fin d'année				
		758,93 \$	3 117,17 \$	<u>3 117,17 \$</u>

(D) Autres campagnes de financement	Entrées	Sorties	Net	
Classe verte : Ventes fromage (1er cycle)	4 008,00 \$	-2 437,20 \$	1 570,80 \$	
Classe verte : Ventes fromage (2e cycle)	6 613,00 \$	-4 437,55 \$	2 175,45 \$	
Classe verte : Contribution parents (\$120/enfant)	12 785,00 \$	0,00 \$	12 785,00 \$	
Classe verte : Contribution parents (\$120/enfant) - prévisionnel	4 015,00 \$	0,00 \$	4 015,00 \$	
		6 874,75 \$	20 546,25 \$	<u>20 546,25 \$</u>

(E) Total contribution parents 31 870,97 \$ (B)+(C)+(D)

(F) Total Recettes 99 920,97 \$ (E)+(A)

DÉPENSES

Rentrée scolaire: 5@7 nouveaux parents	-150,00 \$	
Fête de début d'année pour les élèves		
Achats pour l'école		
Sorties Pédagogiques - prévisionnel	-6 841,65 \$	
Dépenses Émulation en classe - prévisionnel	-1 365,90 \$	
Classe verte : auberge (\$149,09/élève) - dépôt payé	-5 994,39 \$	
Classe verte : restant auberge - à venir	-15 169,61 \$	
Classe verte : transport - à venir	-3 081,34 \$	
Médailles olympiades - prévisionnel	-325,00 \$	
Projet Arrondissement Plateau-Mt-R: Écoles de quartier	-250,00 \$	
Album finissant(e)s - prévisionnel	-240,00 \$	
Allocation C.É. pour activités de classe (max. \$15/élève, excluant 1er & 2e cycles)	-2 385,00 \$	
	35 802,89 \$	<u>-35 802,89 \$</u>

Prévisionnel

(H) SOLDE CALCULÉ 64 118,08 \$ (F)+(G)

(I) TRANSFERT CSDM 0,00 \$

(J) SOLDE RÉEL, REPORTÉ À L'ANNÉE SUIVANTE 64 118,08 \$ (H)+(I)
 SURPLUS, CONTRIBUTIONS PARENTS DE L'ANNÉE -3 931,92 \$ (E)+(A)

(K) Prévisionnel budgété

Remplacement de la butte - PRÉVISION pour dans 3 à 5 ans????	-10 000 \$	
Aménagement de la cour Bernard - PRÉVISION PHASE 1***** À DÉTERMINER*****	0 \$	
Aménagement de la cour Bernard - PRÉVISION TOTAL PHASES	-116 000 \$	
	-126 000 \$	<u>-126 000,00 \$</u>

SOLDE PRÉVISIONNEL -61 881,92 \$ (K)-(J)

Fonds 9: Budget parents - Sorties	35 802,89 \$
	<u>-43 436,57 \$</u>
	<u>-3 931,92 \$</u>

Fonds non gérés par le C.É.:

Fonds 1: Fonctionnement école (surplus, transfert à la CSDM, si déficit, l'école débute l'année avec un budget déficitaire)

Fonds 6: Allotations spéciales/Service de garde

Fonds 7: Nouveau financement du Ministère pour des dépenses spécifiques